

COLLEGE ANDRE CITROËN
CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3 DU MARDI 26 MARS 2019

Convoqué en date du 11 mars 2019, le Conseil d'Administration n°4 du 26 mars 2019, débute à 18h10. Le quorum, fixé à 15, est atteint (23 personnes sont présentes à l'ouverture, arrivée de M. Savane à 18H40).

Le secrétariat est assuré par Mme HOURON.

Ordre du jour :

- 1) Procès-Verbal du précédent CA
- 2) Affectation logement gardienne
- 3) DHG
- 4) Compte financier de l'année civile 2018
- 5) Décision Budgétaire Modificative pour prélèvement
- 6) Bilan Fonds social
- 7) Questions diverses

1). Procès-verbal du précédent CA

Délibération n°1 :

Une remarque sur le CVC (Conseil de vie collégienne) : il manque la mention de la suggestion en séance de faire intervenir les délégués élèves pour l'information de ce CVC. Compte tenu de l'ajout de la remarque Le PV du conseil d'administration du 04 février 2019 est adopté à l'unanimité.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

2) Affectation logement gardienne.

Le CA vote l'affectation du logement de fonction à l'agent d'accueil, Mme Bontulovic, à compter du 19/11/2018.

Du fait des travaux de rénovation de ce logement, cet agent n'a pas pu l'intégrer au 1^e r septembre 2019.

Délibération n°2: Le CA vote l'affectation du logement de fonction à l'agent d'accueil, Mme Bontulovic, à compter du 19/11/2018.

Du fait des travaux de rénovation de ce logement, cet agent n'a pas pu l'intégrer au 1^e r septembre 2019.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

18h40 – arrivée M Savane – 24 participants.

3) DHG.

La DHG a fait l'objet du précédent CA, précédée d'une commission permanente, M le principal se propose de commenter le scénario n°5.

M Vignest annonce qu'une autre proposition a été préparée en commun par les professeurs. M le principal regrette que cette proposition ne lui ait pas été présentée à l'avance, mais que néanmoins cette proposition sera présentée au Conseil d'administration.

La proposition portée par les professeurs est présentée :

Les professeurs tiennent à affirmer que toutes les heures sont nécessaires et refusent toute baisse horaire d'enseignement.

Proposition présentée par les professeurs :

- suppression d'1h d'Espagnol (en 4^o)
- suppression d'1/2h d'allemand
- suppression des 6 heures de vie de classe en 5^{ème} et 4^{ème}
- suppression d'1h30 de vie de classe en 3^{ème} (0.80 h par classe)

La remise à plat de toutes les heures pédagogiques de type dédoublement, à la rentrée prochaine fait l'objet d'un accord de principe général. La relance du projet d'établissement constituerait la ligne conductrice de la répartition des heures.

Les deux propositions sont mises au vote. Une demande ayant été formulée, le vote a lieu à bulletin secret. La proposition des professeurs recueille 10 voix, la proposition proposée par M. le principal recueille 14 voix pour 24 voix exprimées.

Délibération n°3 : Le CA est favorable à la répartition de la DHG de l'année 2019-2020 :

Scénario 5 :

- suppression d'1 h d'espagnol (suppression du groupe d'espagnol supplémentaire en 4^{ème})
- suppression d'1 h d'allemand (2 groupes d'élèves au lieu de 3 en 6^{ème})
- suppression de 4 h de latin (les latinistes n'auront plus que 2h de latin en 4^{ème} et en 3^{ème} au lieu de 3 actuellement)
- Suppression des heures de vie de classe en 5^{ème} et 4^{ème}; en lieu et place les élèves bénéficieront d'1Heure de vie de classe par quinzaine au premier semestre et de deux séances en fonction des besoins en fin d'année (Mise en place formalisée des 10 heures de vie de classe pour les 5^{ème} & 4^{ème}).
- Maintien des heures de vie de classe en 6^{ème} et en 3^{ème} (au vu de la charge de travail)
- Ajout de 3h en physique-chimie en 3^{ème} (ce qui fait deux heures en classe entière pour chaque classe de 3^{ème})

4) Compte financier

M Philippe commente les différents tableaux qui constituent le compte financier 2018.

Il en ressort les éléments suivants :

- Le résultat de l'année 2018 est excédentaire de 32 326.47 €.
- L'augmentation du fonds de roulement s'élève à 31 250.46 €. Celui-ci est maintenant estimé à 107 841.91 €, ce qui correspond à 74 jours d'autonomie de fonctionnement.

Délibération n°4 : Le Conseil d'Administration adopte sans réserve le compte financier de l'exercice 2018.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

Délibération n°5: Le Conseil d'Administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2018 sur un compte de réserve

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

5) Décision Budgétaire Modificative pour prélèvement

Il est proposé un prélèvement de 22 250 € pour l'achat de matériels et la réalisation de certains travaux.

Cette somme sera répartie comme suit :

AP (activité pédagogiques) = 1 600 €

ALO (administration et logistique) = 16 350 €

Dont changement de porte de garage ~4000 € + matériels divers : tables, vidéo-projecteurs, matériels CDI...

OPC (opérations en capital) = 4 300 € (auto-laveuse)

Délibération n°6: Le Conseil d'Administration adopte la Décision Budgétaire Modificative pour prélèvement

D'un montant de 22 250 €

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

6) Contrats

Il est proposé le renouvellement des contrats suivants :

- * ACET PROTECTION (alarme anti intrusion) 1 an renouvelable deux fois : 869.63 € ttc
- * AUTOMATISMES DIFFUSION (contrat entretien des portails automatisés) 1 an renouvelable deux fois : 1152 € ttc

Délibération n° 5: Le Conseil d'Administration est favorable à l'adoption des deux contrats suivants :

ACET PROTECTION (alarme anti intrusion) 1 an renouvelable deux fois : 869.63 € ttc
AUTOMATISMES DIFFUSION (contrat entretien des portails automatisés) 1 an renouvelable deux fois : 1152 € ttc

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 00	Abstention : 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

7) Bilan Fonds social

Le bilan 2018 du Fonds Social Collégien est présenté pour information

Le fond social est issu d'une subvention du rectorat qui est très variable. Exemple 2000 € pour 2018 / 200 € en 2017). Le fonds social est affecté aux aides à la cantine, avec 8 bénéficiaires en 2018. La subvention 2018 n'est pas complètement dépensée.

8) Questions diverses.

Les questions diverses ont été présentées en début de CA, elles sont ensuite reprises à la fin de ce CA.

- Serait-il possible de faire apparaître la moyenne des élèves par discipline dans le relevé de notes de vie-scolaire ? Compte tenu du grand nombre de notes, lié à la semestrialisation, il est parfois difficile de s'y retrouver.

Réponse :

=>Question renvoyée au prochain CA

- Nous avons eu beaucoup de retours de dysfonctionnements au collège lors des heures de « trou » des élèves (en permanence ou au foyer) : comment faire pour que ces heures soient bénéfiques pour les élèves et notamment que les surveillants soient plus impliqués dans leur rôle d'encadrement?

Réponses :

=> Le principe appliqué est la responsabilisation des élèves dans le choix entre permanence / CDI / foyer

=> Le point sur l'implication des surveillants ne relève pas du CA

- Quelle action pouvons-nous mener à vos côtés pour obtenir que tous les postes de personnels de la cantine soient pourvus ?

Réponse :

=> Tous les postes sont dorénavant pourvus

- Nous souhaiterions que le vote sur la DHG se fasse à bulletins secrets.

Réponse:

=> Appliqué.

- Nous aimerions faire un bilan de la semestrialisation lors du prochain CA : en tant que délégués de parents d'élèves, nous sommes disposés à faire un sondage auprès des parents d'élèves, la direction et les professeurs seraient-ils d'accord pour préparer aussi, de leur côté, des éléments d'évaluation pour que nous ayons, au mois de juin, un débat constructif sur le sujet?

Réponse :

=> le sujet sera abordé au prochaine CA.

Remarque de M le principal, sur le caractère nécessairement partiel du résultat d'un sondage auprès des parents.

- organisation de la fin d'année

Réponse:

=> Arrêt progressif des cours les 20 et 21 juin.

Révision des 3^o les 20 et 21 juin

27 et 28 juin – BREVET.

Le collège est centre d'examen.

- organisation de l'Oral de brevet (blanc et définitif) : nous souhaitons savoir si les enfants seront encadrés dans leur choix de sujet et s'ils sont accompagnés dans leur préparation.

Réponse:

=> Une communication sur cette préparation a été faite par L Vanhamme dans PCN.

La fiche d'évaluation sera communiquée au moment de l'oral blanc.

- Salle d'arts Plastiques : nous souhaitons demander des aménagements dans la salle d'arts plastiques : installation de portes manteaux.

En tant que parents nous avons constaté que dans cette salle les enfants ne peuvent pas accrocher leurs manteaux (comme ils le font en salle de techno par exemple) et que de ce fait beaucoup garde leurs manteaux sur eux : c'est certes anecdotique mais ce qui ne permet pas il nous semble de "rentrer" dans le cours.

Réponse:

=> La configuration de la salle ne permet pas de disposer d'un mur pour y fixer des patères.

Toutefois, des possibilités de solution vont être recherchées.

Ménage dans les salles de classe : le ménage n'est pas fait de façon régulière dans nos classes. Ce n'est donc pas rare de faire cours dans une salle non nettoyée.

Il est évident que nous ne remettons pas en cause le travail effectué par les agents, mais bien leur sous-effectif.

En parallèle, nous avons observé que les élèves laissent de plus en plus leurs papiers par terre ou sur les tables en fin de cours et ce malgré nos différentes remarques.

=> **L'occupation des salles ne permet pas toujours d'effectuer le ménage.**

Rappel à l'ordre aux élèves.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19 h 58 et suivi du verre de l'amitié.

Le principal
Laurent Vanhamme

La secrétaire de séance
Mme Houron.